

\*  
\*  
\*

L'histoire du royaume d'Annam devient dès lors extrêmement confuse : les rois Lè, les rois Mac, des prétendants, des anti-rois, des usurpateurs déchirent le pays en mille factions ; et il serait tout-à-fait impossible de se reconnaître dans un tel fatras, et surtout d'y découvrir l'influence que put avoir la Chine dans la répression de ces troubles, sans cesse renaissants, si nous n'avions pas en main les documents mêmes de la cour de Péking ; ces documents, traduits et annotés avec un soin minutieux par M. Devéria, premier interprète de la légation de France en Chine (1), ne donnent peut-être pas l'exacte vérité sur la situation relative des deux pays, et semblent faire la part trop belle au grand Empire ; nous avons pu même les convaincre de fausseté flagrante en les comparant aux archives officielles de l'Annam ; il n'en est pas moins vrai qu'ils fournissent de précieux renseignements, et que leur rayon spécial peut et doit concourir, dans une large mesure, à l'établissement de la lumière définitive.

Forts de l'oubli, volontaire ou non, où le pacte de 1548 avait mis les formalités de l'investiture, les rois Lè, pendant plusieurs générations, et quoi qu'en disent les Annales chinoises, se dispensent de la demander. Les succès des premiers rois Lè les exonèrent de toute demande de secours ou de médiation. En 1596 seulement, le roi Lèthe, exaspéré de l'audace et de la fortune croissante des Mac, réclame le secours, et, par la même occasion, l'investiture de l'Empereur. Celui-ci abaisse formellement le roi d'An-

---

(1) *Histoire des relations de la Chine avec l'Annam*, par J. Devéria ; Leroux, 1880.